Bulletin Communal n°01

Avril 2021

Le Mot du Maire:

En ces temps particuliers un nouveau vocabulaire est apparu, pandémie, confinement, couvre feu, interdisant tous les lieux de rencontre sur la commune.
Ce bulletin est un moyen de reprendre contact avec vous tous et de vous informer des actions, des évènements, des travaux et des projets intéressant notre territoire.
Bonne lecture à tous.
Patrick Rivemale.

Edito:

Notre commune est riche de cinq villages et de nombreux lieux-dits. Afin de faire le lien entre tous, nous avons pensé ce petit journal où vous trouverez différentes informations sur l'organisation de la commune et de la communauté de communes, les travaux, la vie de l'école, la vie associative et culturelle mais aussi une liste de coordonnées de commerces et de services dont nous disposons.
Nous sommes à l'écoute de vos propositions pour étoffer et améliorer ce tout nouveau bulletin communal.

La commune

C'est la collectivité administrative de base, la plus petite subdivision, la plus ancienne et la plus idenfiée par les administrés.
Les Montlaurais ont élu au suffrage universel, pour 6 ans, 15 conseillers en 2020.
le conseil municipal par ses délibérations règle les affaires de la commune: Les budgets, l'école (élémentaires et primaire, périscolaire, cantine….) l'urbanisme (permis de construire), services municipaux, voirie communale, l'action sociale,l'état civil.

Tableau des organismes :

ORGANISMES	Titulaires	Supléants
S.I.E.D.A	Alain Rascol	
P.N.R. des Grands Causses	Jean-François Rousset	Viviane Ramondenc
S.I.A.E.P. Rives du tarn	Alain Rascol Bernard Laffond	Patrick Rivemale Marie-Lou Waligorski
S.M.I.C.A.	Jean-François Rousset	
AVEYRON INGENIERIE	Jean-François Rousset	
C.N.A.S.	Bernard Laffond	
Aveyron Culture Mission Départementale	Nathalie Ricard	
C.L.E.C.T.	Patrick Rivemale	Jean-François Rousset
Corespondant Défense	Bernard Laffond	
Comité de pilotage P.L.U.I.	Patrick Rivemale	Viviane Ramondenc
Commission d'appels d'offres	Alain Rascol Karine Valat Yves Castan	Nathalie Ricard Myriam Alinat Vivien Guiraud

Infos utiles:

Secrétariat de Mairie:

05 65 99 84 85
communedemontlaur@orange.fr

Horaires d'ouverture au public:
Lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h.
De 14h à 17h sur rendez-vous.
Le mercredi : de 9h à 12h.
Le vendredi : de 9h à 12h.

www.mairie-montlaur.com

Déchetteries:

Belmont
Lundi : 13h00 à 17h00
Jeudi : 7h45 à 12h00
Samedi : 9h00 à 12h00

Camarès
Lundi :7h45 à 12h
Mercredi : 13h à 17h30
Vendredi : 13h à 17h30
Du 01 octobre au 31 mai :
Le 1er samedi du mois.
Du 01 juin au 30 septembre :
Le 1er et 3ème samedi du mois.

St Sernin
Lundi: 7H45 à 12H
Jeudi : 13H à 17H30
Samedi: 9H00 à 12H

Communauté de communes

05 65 49 37 80
www.ccmrr.fr

Offices de tourisme

Belmont: **05 65 99 93 66**
Camarès: **05 65 49 53 76**
St Sernin: **05 65 99 29 13**
www.tourisme-rougier-aveyron.com

Centres de loisirs

Belmont: **07 88 58 65 85**
Camarès: **05 65 49 52 46**
St Sernin: **05 65 97 52 04**

Centre des Finances Publiques Rance et Rougier

Belmont : **05 65 99 91 33**

Coté travaux:

La commune en étroite collaboration avec la communauté de communes veille à l'état de la voirie.
Les employés communaux rénovent les appartements de la commune régulièrement.
Les mats de l'éclairage public des terrains de pétanque ont été repeints.
Des rues de Briols et Verrières se trouvaient sans nom, elles ont été nommées.
Les WC publics de l'ancien camping ont été rénovés.
Le toit d'un petit bâtiment de stockage du Récantou a été refait dans le but d'y faire un barbecue.
La pose de panneaux photovoltaïques et le désamiantage de toitures des ateliers municipaux et de l'ancien couvent ont été effectués.
Le Moulin-neuf a été raccordé à la station d'épuration de Montlaur, Briols et Verrières ont leur propre station.

Projets:
Rénovation du terrain multisport.
Etude pour l'enfouissement des réseaux secs et humides ainsi que l'assainissement du Py.
Etude pour la modification du réseau pluvial du lotissement, plusieurs garages s'inondent lors de grosses pluies.
Construction d'un bâtiment pour accueillir l'épicétou au centre du village.

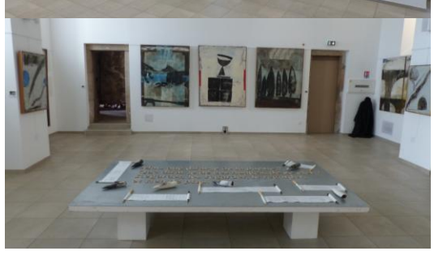

Déchets verts :

Projets de créations de lieux de stockage afin de les traiter avec la communauté de communes.
Vos avis sont les bienvenus.

Où se nourrir :

- Le Clos Normand :
  Plats à emporter pour tous.
  Restaurant ouvert pour les professions du BTP sur réservation au **05 65 99 80 51**.

- L'OASIS La plaine
Pizzas et plats à emporter
06 70 82 29 61.

- l'épicerie l'épicétou place de l'église:
09 84 37 79 09. / 06 51 84 04 00.

- Charcuterie Sarabelle Z.A. la plaine
05 65 99 90 01.

- E.A.R.L. de Rayssac Condamines Fournier
rte du moulin : maraîcher (production)
06 76 00 16 38.

Le Barry : Les Abeilles du Rougier (Miel)
06 40 08 86 11.

- Les Délices du Rougier, biscuiterie à Briols
06 82 32 12 22.

- GAEC de Puech-Aussel
  Vente de colis viande (Aubrac)
05 65 99 86 04.

- La Ferme de Galamans.
Fromages Roquefort
06 87 59 54 16.

-L'Oustalet (fermé en ce moment)

Foyer Magali :

Retour sur la première exposition au Foyer Magali :
« De la toile à la terre ».

Soutenue par Aveyron Culture, c'est la magnifique exposition des peintures de Dominique Foa qui a inauguré les murs flambant neufs du Foyer Magali, du 28 septembre au 10 octobre 2020.

Une découverte, pour les visiteurs, de l'univers du peintre, moins connu que ses réalisations en céramique, et pourtant aux motifs précurseurs de ses poteries.

Équipée pour l'occasion de cimaises par la Mairie, les tableaux grand format de Dominique Foa ont côtoyé des œuvres originales réalisées, en hommage posthume, par ses amis : sculptures, dessins, peintures et mobiles, ainsi qu'une stèle où se lisait un poème de lettres en terre et de fines poteries de Sylvie.

Au fond de la chapelle, la petite salle aux murs rouges abritait des poteries brutes de Dominique, comme sorties du sabel, source d'inspiration des sculptures créées dans son atelier à Montlaur.

Les salles annexes, elles-mêmes rénovées, claires et fonctionnelles ont accueilli rencontres et ateliers avec les artistes locaux Mélie Cauhapé, Sylvie Gravelard, Bernard Cauhapé et Michel Julliard le temps d'une journée.

Un grand succès, une très belle exposition avantageusement mise en lumière dans un bel espace, réciproquement mis en valeur.

COMMISSIONS	MEMBRES
Voiries-Travaux-Assainissement	Alain Rascol Nathalie Ricard Yves Castan Vivien Guiraud
Urbanisme	Viviane Ramondenc Marie Delmas Marie-Lou Waligorski Laurent Bernat Jean-François Rousset Yves Castan Fabien Covinhes
Affaires scolaires	Marie-Claude Décup Caumes Vivien Guiraud
Associations-Tourismes-animations	Nathalie Ricard Jean-François Rousset Karine Valat Myriam Alinat Vivien Guiraud
Finances	Viviane Ramondenc Myriam Alinat Karine Valat
Batiments communaux	Nathalie Ricard Marie-Claude Décup-Caumes Vivien Guiraud
Environnement	Marie-Lou Waligorski Fabien Covinhes Laurent Bernat Alain Rascol Vivien Guiraud

Moto cross:

L'homologation du terrain doit être réétudiée en fin d'année par les services préfectoraux.
La commune étant partie prenante de la commission d'homologation, elle s'engage à être vigilante.
Celle ci ne pourra être accordée que si les règlementations concernant la sécurité, l'environnement, les horaires et l'intensité sonore sont respectées.

PLUI:

Le code de l'urbanisme change:
aujourd'hui il est régi par la carte communale.
Pour demain nous élaborons avec le bureau d'étude OC'TEHA le plan local d'urbanisme intercommunal(PLUI) dont les règles sont plus restrictives en termes de consommation des sols.
Nous vous informerons en temps voulu du projet qui sera soumis à enquête publique.

Le champ des compétences des communes a tendance à diminuer au profit des intercommunalités,
la commune de Montlaur, est membre de la Commnauté de Communes Monts Rance et Rougiers.

La Communauté de Communes Monts Rance et Rougier

Elle est née le 01/01/2017, de la fusion des trois communautés de communes Belmont, Camarès, Saint Sernin.

Le siege: Les Hauts du Seriguet 12370 BELMONT.

Elle est composée de 23 communes et de 37 délégués.

Le conseil communautaire a élu en Juillet 2020:

La présidente est Monique Aliès.

Les 9 vice-présidents sont :

Cyril Touzet : commission "Attractivité - Économie"

Richard Sleizak : commission "Culture"

Patrick Rivemale : commission "Aménagement de l'espace communautaire"

Bernard Arnould : commission "Action sociale"

Claude Chibaudel : commission "Finances – Évalutation et prospective"

Michel Wolkowicki : commission "Tourisme"

Anne Claire Solier : commission "Mobilité - Numérique et Communication"

Patrice Viala: commission "Voirie Communautaire - Travaux communaux"

Jean-François Rousset : commission « Environnement ODM »

La vie de l'école:

PRESENTATION

Cette année l'équipe pédagogique se compose de 3 enseignantes. Il y aura également 3 postes l'année prochaine.

4 agents complètent l'encadrement des enfants : 1 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). 1 AVS (auxilliaire de vie scolaire). 2 employées pour l'accueil, la garderie, la cuisine de la cantine, l'entretien des locaux.

COVID

A l'école, comme pour tous les habitants, la vie a été perturbée par le coronavirus COVID 19.

Dès le 11 mai, l'équipe pédagogique et la mairie ont mis en place le protocole du ministère : aménagement des salles de classe, partage de la cour de récréation, organisation de l'accès dans l'école et dans les différents locaux, mise en place de 3 lieux d'accueil-garderie de manière à éviter le brassage entre élèves de « groupes-classe » différents ; nettoyage et désinfection (sol, tables, sanitaires…) ;approvisionnement en diverses fournitures (masques, savon liquide, gel hydroalcoolique, produit nettoyant virucide norme EN etc…)
L'école est redevenue obligatoire en présentiel le 22 juin, puis le masque obligatoire pour les plus de 6 ans.
Depuis le retour des vacances de Toussaint, la restauration scolaire a été transférée à la salle des fêtes pour respecter la distanciation entre les 3 « groupes-classe » (2 mètres) et entre les élèves d'un même groupe. De plus la mairie a embauché une personne supplémentaire (24 heures/semaine) pour le nettoyage et la garderie.

A compter du 1er février, le protocole a été réactualisé en fonction de l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier et de l'émergence de variants.

TRAVAUX

La mairie effectue régulièrement des travaux d'entretien intérieurs et extérieurs (maçonnerie, électricité, nettoyage, vérification des jeux de la cour de récréation…) De plus, elle a récemment aménagé , au 1er étage, les locaux adjacents à la classe du cycle 3 : une salle de soins, une salle des maîtres pour les réunions pédagogiques. Elle a aussi aménagé une bibliothèque, suite au financement pour l'achat de livres (l'école a candidaté au « plan national bibliothèque » pour les communes rurales). . Elle a également agrandi la classe des maternelles (suppression de la cloison de la petite pièce et réorganisation pour l'utilisation optimale de la salle).

PROJETS PEDAGOGIQUES

Certains projets ont pu ou peuvent être menés à bien en les adaptant aux consignes sanitaires, comme par exemple la petite radio, le travail autour du goût et des saveurs,le chant choral dans l'école , le Scrabble scolaire. ..

D'autres projets sont ou risquent d'être abandonnés pour respecter les mesures gouvernementales, comme le jardin de l'école, l'initiation à la pêche, le club de rugby, les sorties scolaires, la chorale avec Sylvanès …

Cependant les maternelles ont pu bénéficier d'une action de sensibilisation au théâtre mise en place par la Mission départementale « Aveyron culture » : représentation du spectacle « little pitchou » et animation de 2 ateliers. C'était en janvier 2020, dans les locaux rénovés du foyer Magali !

De plus toute l'école a participé au « prix des incorruptibles » : suite à l'exposition des œuvres de Dominique FOA, 2 artistes, Mélie Cauhapé et Sylvie Gravellard sont intervenues sur l'école et les élèves ont réalisé une œuvre collective qui est exposée au foyer Magali. Il est prévu que les œuvres individuelles des élèves soient aussi exposées en fin d'année scolaire !

www.mairie-montlaur.com :

C'est le nom du site internet de la Mairie où vous trouverez beaucoup d'autres informations.
Vous êtes commerçant, entrepreneur ou association, vous pouvez créer ou modifier vos informations en les envoyant à l'adresse mail:

montlaurinfos@orange.fr

Pour l'édition suivante du bulletin communal, vous pourrez la recevoir par mail en vous inscrivant à l'adresse mail ci-dessus.
Nous pensons éditer deux bulletins par an.

Le coin des associations:

La maison des associations, le foyer Magali est en sommeil…
Notre commune compte de nombreuses associations qui pour cause de pandémie ont dû stopper ou réduire leurs activités. Les bénévoles œuvrent pour nous proposer sport, danse, activités culturelles, jeux, fêtes diverses… le tout bien souvent accompagné d'un verre ou d'un repas, tous ces moments conviviaux qui nous manquent tant.
C'est ici l'occasion de remercier toutes ces bonnes volontés qui ne comptent pas leur temps pour offrir des moments de partage, c'est aussi l'occasion de rappeler qu'elles peuvent être assurées du soutien de la commune pour redémarrer et faciliter l'organisation des diverses manifestations dès que cela sera possible.
Pour rappel des casiers sont mis en place pour les associations qui le souhaitent afin de stocker leurs archives.